



Chaylla

Clara Teper, Paul Pirritano

France, 2022, 72'

Public : ados/adultes

Lens, nord de la France. Chaylla, 23 ans, tente de se libérer d'une relation conjugale violente. Elle est prête à se battre pour obtenir la garde de ses enfants. Mais, en elle, l'espoir persiste de former de nouveau une famille avec son ex-compagnon. Entre combat juridique et lutte intime, *Chaylla* est le récit de quatre années de la vie d'une jeune femme, dont les tentatives d'émancipation et le désir puissant de justice se confrontent aux mécanismes de l'emprise et de la dépendance.

Ce film vous est proposé dans le cadre du partenariat entre Tënk et la Fédération des Centres Sociaux de France.

Portrait

Violences sexistes et sexuelles

Féminismes

Famille

Justice

L'avis du comité

Chaylla est un film documentaire qui nous fait entrer dans l'intimité d'une jeune femme victime de violences, sans jamais être intrusif ou voyeur. Au fil des mois et des années, nous comprenons progressivement son parcours, ses doutes et les raisons qui la poussent parfois à retourner vers son compagnon violent. Le film illustre parfaitement l'engrenage de la violence et surtout la complexité des situations d'emprise.

Mais Chaylla, c'est aussi l'histoire d'une belle amitié et le portrait d'une jeune femme forte, pleine de vie, profondément attachée à ses enfants. J'ai particulièrement apprécié cette vision de Chaylla comme une personne entière, avec ses contradictions, ses failles et ses espoirs. Un film à découvrir absolument !

Solenn, salariée au centre social Le Roseau (Biganos)

Les cinéastes

Clara Teper est née en 1992 à Paris. Après un Master en Philosophie, elle intègre le Master Écritures documentaires de l'Université Aix-Marseille, où elle réalise son premier film *Demain l'usine*. Elle coréalise ensuite avec Paul Pirritano le long métrage *Chaylla*, présenté en compétition à Visions du réel, sélectionné et primé dans de nombreux festivals internationaux et lauréat d'une Étoile de la Scam. Autrice, enseignante, programmatrice, elle collabore à divers projets et travaille actuellement à l'écriture de deux prochains longs métrages documentaires.

Paul Pirritano est né à Lens en 1986. Après un BTS audiovisuel en montage à Roubaix, il obtient un Master en réalisation à l'ENSAV. Il travaille depuis comme chef monteur. Il a entre autres monté *Faut savoir se contenter* de Jean-Henri Meunier, *Hakawati* de Karim Dridi et *Julien Gaertner*, *Le Pays rémanent* d'Ugo Zanutto, et *Fahavalo* de Marie-Clémence Paes. *Chaylla*, co-réalisé avec Clara Teper et sélectionné à Visions du Réel en Compétition Internationale, est son premier film en tant que réalisateur.



Focus thématique

Violences conjugales : partir ou rester ?

Chaylla suit pendant quatre ans le parcours d'une jeune femme de 23 ans qui tente de se libérer d'une relation conjugale violente. En 2024, 272 400 victimes de violences commises par un partenaire ou ex-partenaire ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie, dont 84 % de femmes. Ces chiffres ne reflètent toutefois qu'une partie du phénomène, les violences restant encore largement sous-déclarées. À travers son histoire, le film met en lumière la complexité du parcours de sortie des violences : partir ne signifie pas nécessairement rompre définitivement, et la volonté de s'émanciper peut se confronter à l'attachement, à la dépendance affective, aux enfants, aux difficultés matérielles ou encore à l'espoir de reconstruire une famille. L'histoire de Chaylla permet ainsi de déconstruire l'idée selon laquelle il suffirait à une femme subissant des violences de « partir » pour mettre fin à celles-ci. Elle montre au contraire un cheminement fait d'avancées, d'hésitations, de retours et de tentatives, tout en donnant à voir le rôle de l'entourage, des travailleurs·euses sociaux·ales et de la justice. À travers cette trajectoire intime, Chaylla permet d'interroger plus largement les mécanismes de l'emprise, les obstacles à l'émancipation et les conditions nécessaires pour permettre aux femmes victimes de violences de retrouver autonomie et sécurité.



Éducation à l'image

Filmer une personne victime de violences

En suivant Chaylla sur plusieurs années, le film construit un récit documentaire sensible. Les réalisateur·ices ont accompagné leur personnage pendant quatre ans, avec une caméra qui reste au plus près d'elle et de son quotidien, tout en lui laissant une place centrale dans le dispositif. On peut s'interroger sur les choix du tournage. Où placer la caméra ? Quand filmer ? Quand ne pas filmer ? Comment recueillir une parole sans la juger ? Le film permet également d'observer comment le montage transforme quatre années de vie en un récit de 72 minutes, en ne sélectionnant que certains moments, des silences, des échanges et des situations qui construisent progressivement le portrait de la jeune femme. Cette réflexion peut ouvrir sur la question du regard documentaire : comment filmer une personne vulnérable sans la réduire à sa situation de victime, et comment faire émerger, par les choix de mise en scène et de montage, sa personnalité, ses contradictions et sa capacité d'agir ?

Pistes de médiation

Déconstruire les idées reçues

Proposez des affirmations aux participant·es, pour qu'ils et elles se positionnent : « Les violences sont forcément visibles », « Une personne violente est violente avec tout le monde », « Les violences psychologiques sont moins graves que les violences physiques »... Chaque réponse permet ensuite d'apporter des éléments de compréhension et de déconstruire les idées reçues.

Échanger avec des professionnel·les

Organiser une rencontre après la projection avec des professionnel·les du territoire (intervenant·e social·e, Planning familial, CIDFF, etc.) Plutôt qu'un débat général, partez de questions concrètes préparées par les participant·es : « Que se passe-t-il quand une personne porte plainte ? », « Comment protéger les enfants ? », « Que peut faire un proche ? », « Où aller quand on doit quitter son domicile ? ».

Justice : réparer ou protéger ?

Organisez un débat autour de plusieurs questions soulevées par le parcours de Chaylla : À quoi doit servir la justice dans une situation de violences conjugales ? Punir ? Protéger ? Reconnaître les faits ? Permettre de se reconstruire ? Protéger les enfants ? Les participant·es peuvent ensuite imaginer ce qu'ils et elles attendraient d'une institution idéale.



Pour aller plus loin

[Clara Teper parle de son film](#) sur Télérama.

[« Violences conjugales : partir, et après ? »](#), un podcast France Culture.

[Histoire des violences faites aux femmes](#), une série audio par France Culture.

D'autres films liés

Les Habits de nos vies de Stéphane Mercurio
Comment livrer un récit intime devant une caméra ? Deux exemples : par la mise en scène d'une part et par la présence au quotidien de l'autre.

J'en suis, j'y reste de Marine Place
Deux documentaires qui filment des procédures de justice en mettant en avant la difficulté de l'administration française, mais aussi l'entraide associatif ou familial face à ces procédures.